

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 557**10 avril 2002****SOMMAIRE**

Actech S.A., Pétange	26722	Fenzi S.A., Luxembourg	26693
Actech S.A., Pétange	26722	Fenzi S.A., Luxembourg	26693
Alcione Holding, S.à r.l., Luxembourg	26697	Ferteco Europa, S.à r.l., Luxembourg	26731
Alib S.A., Grevenmacher	26730	Flue S.A., Luxembourg	26707
All'Immo, S.à r.l., Pétange	26718	Flue S.A., Luxembourg	26707
All'Immo, S.à r.l., Pétange	26718	G I A Global Investment Activity S.A., Wasser- billig	26730
All'Immo, S.à r.l., Pétange	26718	G.T.H., GmbH, Luxembourg	26712
Arla, S.à r.l., Pétange	26727	Garage Aloyse Kandel, S.à r.l., Pétange	26723
Art-Cade S.A., Pétange	26705	Garage Rech S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., Esch-sur-Al- zette	26725
Art-Cade S.A., Pétange	26705	Garage Rech, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	26724
Bertoni S.A., Grevenmacher	26731	Garage Rech, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	26724
Bijouterie Hoffmann-Luxembourg S.A., Luxem- bourg	26736	Gefco Participations S.A., Alzingen	26727
Bohman Finance Holding S.A.H., Luxembourg ...	26704	Gefco Participations S.A., Alzingen	26727
Boucherie Krack, S.à r.l., Luxembourg	26700	Gefco S.A., Alzingen	26730
(Roland) Bouchet S.A.H., Luxembourg	26711	Gefco S.A., Alzingen	26730
Boulangerie Belle Boutique S.A., Grevenmacher ..	26731	Gipafin, S.à r.l., Luxembourg	26699
Brasserie-Restaurant Avenue, S.à r.l., Luxem- bourg	26708	Glengariff Company, S.à r.l., Luxembourg	26698
Brasserie-Restaurant Bernini, S.à r.l., Bettem- bourg	26709	Glengariff Company, S.à r.l., Luxembourg	26698
Caffe Valentino Centro Europa, Capellen	26708	Hato S.A.	26704
Carodis S.A., Bettembourg	26708	Heip Investments S.A., Luxembourg	26723
CIC-Handelsgesellschaft A.G., Grevenmacher ...	26729	Heip Investments S.A., Luxembourg	26723
Cialux, S.à r.l., Senningerberg	26728	Helsa S.A., Luxembourg	26690
Cindra Finance S.A., Luxembourg	26707	Hôtel Nobilis S.A., Luxembourg	26711
Cindra Investment S.A.H., Luxembourg	26705	Hotlux S.A., Luxembourg	26697
Cindra Investment S.A.H., Luxembourg	26705	International Business Participations S.A., Pé- tange	26721
Cofdim S.A., Pétange	26704	International Business Participations S.A., Pé- tange	26721
Communis Datadoc S.A., Esch-sur-Alzette	26736	International Business Participations S.A., Pé- tange	26721
Compagnie All'Immo S.A., Pétange	26719	Inver S.A., Luxembourg	26704
Compagnie All'Immo S.A., Pétange	26719	Isos, S.à r.l., Ernster	26709
Cotratech S.A., Luxembourg	26700	Isos, S.à r.l., Ernster	26709
Cotratech S.A., Luxembourg	26700	Konnick Invest S.A., Luxembourg	26696
Cybertech Europe S.A., Luxembourg	26708	Konnick Invest S.A., Luxembourg	26696
D.E.S. S.A., Strassen	26712	Laros S.A.H., Luxembourg	26709
Diertech S.A., Luxembourg	26712	Laros S.A.H., Luxembourg	26710
Direct Conseils S.A., Pétange	26716	Laros S.A.H., Luxembourg	26710
Direct Conseils S.A., Pétange	26716		
Electro-Willy, S.à r.l., Pétange	26727		

Lippert Transports Internationaux, S.à r.l., Grevenmacher	26729	Porta S.A., Luxembourg-Gasperich	26726
Lokawi S.A.	26703	Porta S.A., Luxembourg-Gasperich	26726
Lux-Fiduciaire, S.à r.l., Luxembourg	26718	Prainsa Holding, S.à r.l., Luxembourg	26701
Luxgene S.A., Luxembourg	26706	Prainsa Holding, S.à r.l., Luxembourg	26701
Luxgene S.A., Luxembourg	26706	Prainsa Holding, S.à r.l., Luxembourg	26701
Lyrae Holding, S.à r.l., Luxembourg	26696	Prainsa Holding, S.à r.l., Luxembourg	26702
Lyrae Holding, S.à r.l., Luxembourg	26696	Process-RH, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	26711
Marbrerie Mosar, S.à r.l., Differdange	26725	Quadriga Global Consolidated Trust, Senningerberg	26690
Marbrerie Mosar, S.à r.l., Differdange	26725	Restaurant Il Caminetto, S.à r.l., Bertrange	26701
Master Development S.A., Pétange	26720	Return, S.à r.l., Pétange	26722
Master Development S.A., Pétange	26720	Return, S.à r.l., Pétange	26722
Master Development S.A., Pétange	26720	Rugo S.A., Grevenmacher	26698
Master Development S.A., Pétange	26720	S.G.E.D., Société Générale d'Etude et de Développement S.A., Pétange	26717
Mat-Sol S.A., Pétange	26728	S.G.E.D., Société Générale d'Etude et de Développement S.A., Pétange	26717
Mat-Sol S.A., Pétange	26728	Sathona S.A., Luxembourg	26724
Mat-Sol S.A., Pétange	26728	Silver S.A., Luxembourg	26706
Mat-Sol S.A., Pétange	26728	Silver S.A., Luxembourg	26706
Media-Assurances S.A., Contern	26691	Sitinvest S.A., Pétange	26707
Mercator Transport, S.à r.l., Steinfort	26711	Sparrein Gesellschaft S.A.H., Luxembourg	26697
Merfin S.A., Luxembourg	26725	Sparrein Gesellschaft S.A.H., Luxembourg	26697
Morgana S.A., Luxembourg	26717	Stone Design Luxembourg S.A., Luxembourg	26716
MP International Holding S.A., Luxembourg	26699	Tavy Holding S.A.	26703
MP International Holding S.A., Luxembourg	26699	Tercion Investments S.A., Luxembourg	26719
MR Consulting, S.à r.l., Luxembourg	26729	Tiboon S.A., Remerschen	26736
Nordstrooss II, S.à r.l., Luxembourg	26716	Vie Exclusive Dudelage, S.à r.l., Dudelage	26723
Nordstrooss, S.à r.l., Luxembourg	26712	Virgin Lion S.A., Luxembourg	26703
Okam S.A., Grevenmacher	26731	Vita-Sport Promotion, S.à r.l., Bascharage	26726
P.N.G. Luxembourg, S.à r.l., Senningerberg	26702	Wagener Consulting, S.à r.l., Steinfort	26693
P.N.G. Luxembourg, S.à r.l., Senningerberg	26702	Wagener Consulting, S.à r.l., Steinfort	26695
Pastoret, S.à r.l., Hautcharage	26717		
PBL Luxembourg S.A., Luxembourg	26695		
PBL Luxembourg S.A., Luxembourg	26695		

QUADRIGA GLOBAL CONSOLIDATED TRUST.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 54.921.

Le nom de Monsieur Hervé Coussement est à biffer de la liste du conseil d'administration.

Pour QUADRIGA GLOBAL CONSOLIDATED TRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 7, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00652/032/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

HELSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 49.610.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 28 décembre 2001 que:

Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie de la lire italienne en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000 pour le porter à EUR 105.000,- représenté par 10.000 actions, d'une valeur nominale de EUR 10,50 chacune.

L'article 3, alinéa 1^{er} des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 28 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 4, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00625/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MEDIA-ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8-10, rue de l'Etang.

R. C. Luxembourg B 20.311.

L'an deux mille un, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MEDIA-ASSURANCES, Société Anonyme, avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 20.311.

La séance est ouverte à 16.30 heures,

sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Boever, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Lily Frantzen, assistante juridique, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

A été appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur Edouard de Fierlant, company secretary, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden, tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Changement de la monnaie d'expression du capital social de la société de francs luxembourgeois en Euro, le nouveau capital de la société s'élevant à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) Euro, avec abolition de la valeur nominale des actions.

2.- Augmentation du capital social tel que résultant du point précédent, d'un montant de treize virgule trente et un (13,31) Euro, pour le porter à trente et un mille (31.000,00) Euro représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital des résultats reportés à concurrence du même montant de treize virgule trente et un (13,31) Euro.

3.- Modification afférente de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000,00) Euro, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

4.- Augmentation de la réserve légale d'un montant un virgule trente-trois (1,33) Euro pour la porter à trois mille cent (3.100,-) Euro par incorporation des résultats reportés.

5.- Transfert du siège social à Contern, 8-10, rue de l'Etang, avec modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

6.- Décision de donner une durée illimitée à la société et modification afférente de l'article quatre des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.»

7.- Suppression des mots «et pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-quatre» dans le premier paragraphe de l'article dix-neuf des statuts.

8.- Suppression du deuxième alinéa de l'article 22 des statuts concernant la limitation du droit de vote.

9.- Suppression de la deuxième phrase à l'article vingt-quatre des statuts.

10.- Ajout de l'alinéa suivant à l'article vingt-six des statuts:

«Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.»

11.- Suppression de l'article 18 des statuts concernant le cautionnement des administrateurs avec renumérotation des articles suivants.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la monnaie d'expression du capital social de la société de francs luxembourgeois en Euro, le nouveau capital de la société s'élevant à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) Euro, et décide d'abolir la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social tel que résultant de la résolution précédente d'un montant de treize virgule trente et un (13,31) Euro, pour le porter à trente et un mille (31.000,00) Euro représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital des résultats reportés à concurrence du même montant de treize virgule trente et un (13,31) Euro.

L'existence des résultats reportés a été prouvée à l'assemblée générale, qui le reconnaît et au notaire instrumentant qui le constate, sur base du bilan au 31 décembre 1999 dûment approuvé.

Il résulte d'un certificat émis par la société, ci-annexé, que les résultats reportés n'ont pas été entamés par des résultats négatifs à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000,00) Euro, représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter la réserve légale d'un montant un virgule trente-trois (1,33) Euro pour la porter à trois mille cent (3.100,00) Euro par incorporation des résultats reportés.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de ratifier la décision prise lors de l'assemblée générale annuelle reportée le 22 décembre 2000 de transférer le siège social à Contern, 8-10, rue de l'Etang, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Contern.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de donner une durée illimitée à la société et de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 4.** La durée de la société est illimitée.»

Septième résolution

L'assemblée décide de supprimer les mots «et pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-quatre» dans le premier paragraphe de l'article dix-neuf des statuts.

Huitième résolution

L'assemblée décide de supprimer le deuxième alinéa de l'article 22 des statuts concernant la limitation du droit de vote.

Neuvième résolution

L'assemblée décide de supprimer la deuxième phrase à l'article vingt-quatre des statuts.

Dixième résolution

L'assemblée décide d'ajouter l'alinéa suivant à l'article vingt-six des statuts:

«Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.»

Onzième résolution

L'assemblée décide de supprimer l'article 18 des statuts concernant le cautionnement des administrateurs et de renuméroter les articles suivants.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à quarante-cinq mille (45.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.45 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-Ph. Boever, L. Frantzen, E. de Fierlant, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

R. Neuman.

(00267/226/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

FENZI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 46.439.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 89, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(00495/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

FENZI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 46.439.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 2001

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Dino Fenzi, administrateur-délégué, demeurant 13/15, via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano), de Monsieur Fabio Fenzi, commercial, demeurant 13/15, via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano), de Monsieur Fernando Fenzi, directeur, demeurant 13/15, via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano), de Monsieur Marco Fenzi, commercial, demeurant 13/15, via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano) et de Monsieur Alessandro Fenzi, commercial, demeurant 13/15, via Trieste à I-20067 Tribiano (Milano), ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 30 octobre 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 89, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00498/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

**WAGENER CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. WAGENER CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle).**

Siège social: L-8437 Steinfort, 13, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 71.603.

L'an deux mille un, le trente novembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée unipersonnelle WAGENER CONSULTING, S.à r.l., avec siège social à Steinfort, 13 rue de Koerich, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 24 août 1999, publié au Mémorial C de 1999 page 42671, ici représentée par son associé unique Monsieur Serge Wagener, indépendant, demeurant à Steinfort, 13, rue de Koerich.

2.- Monsieur Serge Wagener, prénommé, agissant en son nom personnel.

3.- Madame Sonja Meyers, employée privée, épouse de Monsieur Serge Wagener, demeurant à Steinfort, 13, rue de Koerich.

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné d'acter leurs déclarations comme suit:

- les parts sociales de la société WAGENER CONSULTING, S.à r.l., se trouvent actuellement réparties comme suit:

- Monsieur Serge Wagener, prénommé, cent parts sociales 100

Total: cent parts sociales 100

Par la présente, Monsieur Serge Wagener, prénommé, déclare faire donation entre vifs, par préciput et hors part, d'une (1) part sociale qu'il détient dans la prédite société à son épouse Madame Sonja Meyers, prénommée, qui accepte.

La société WAGENER CONSULTING, S.à r.l., prénommée et représentée comme il vient d'être dit, déclare accepter la donation ci-avant mentionnée conformément à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales, dispenser les parties de la lui signifier et n'avoir entre les mains aucun empêchement ou opposition qui puisse en arrêter ou suspendre l'effet.

A la suite de la donation ainsi intervenue:

- Monsieur Serge Wagener, prénommé.	99
- Madame Sonja Wagener-Meyers, prénommée.	1
Total: cent parts sociales.	100

Ceci exposé, les nouveaux associés représentant l'intégralité du capital social, ont déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqués en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont ils reconnaissent avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, ont pris, les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

Première résolution

Suite aux modifications qui précèdent, l'assemblée générale décide la refonte des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

- l'achat et la vente de matériel informatique y compris toute activité de conseil,
- le développement de logiciels, l'installation et le dépannage de matériel informatique et électronique.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, financières et autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de WAGENER CONSULTING, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Steinfort.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Le capital social de la société est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR), représenté par cent (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées en numéraire.

Art. 7. Les cent (100) parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

- Monsieur Serge Wagener, indépendant, demeurant à Steinfort.	99
- Madame Sonja Wagener-Meyers, employée privée, demeurant à Steinfort.	1

Total: cent parts sociales.	100
----------------------------------	-----

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze Euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des co-associés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Serge Wagener, prénommé, en qualité de gérant unique de la société et ceci pour une durée indéterminée.

Il pourra engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de fixer l'adresse du siège social à Steinfort, 13, rue de Koerich.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais et honoraires qui incombent à la société en raison du présent acte s'élèvent à dix-sept mille francs (17.000,- LUF).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Pour les besoins du fisc, la part est évaluée à cinq mille francs (5.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Wagener, S. Meyers, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 6 décembre 2001, vol. 423, fol. 45, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Déclaration

Le notaire Aloyse Biel, soussigné, déclare que la valeur de la part sociale était évaluée à 5.000,- LUF.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 21 décembre 2001.

A. Biel.

(00379/203/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

WAGENER CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinfurt, 13, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 71.603.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

(00380/203/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

PBL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 61.616.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 32, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(00511/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

PBL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.616.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 10 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de PBL LUXEMBOURG S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 30 juin 2001;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2001;

- d'allouer comme suit le bénéfice de l'exercice:

* réserve légale: AUD 618.342,25

* report: AUD 11.748.502,75

- de ratifier la distribution d'acomptes sur dividendes effectuée le 23 mars 2001, pour un montant de AUD 20.234.723,-

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 30 juin 2001.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2001, vol. 562, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.: Signature.

(00512/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

KONNICK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 32.270.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 11 septembre 2001 que:
Monsieur Lars Jensen, juriste, demeurant à Jyllinge, Danemark, a été nommé au poste d'administrateur de la société pour un terme d'une année renouvelable en remplacement de Madame Fara Chorfi, administrateur démissionnaire.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00500/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

KONNICK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 32.270.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 11 septembre 2001 que:
Monsieur Lars Jensen, juriste, demeurant à Jyllinge, Danemark, a été nommé au poste d'administrateur de la société pour un terme d'une année renouvelable en remplacement de Madame Fara Chorfi, administrateur démissionnaire.

Pour inscription - modification

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2001, vol. 562, fol. 2, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00501/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

LYRAE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.321.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 94, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(00504/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

LYRAE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.321.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 7 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de LYRAE HOLDING, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;

- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Perte à décompter du compte de prime: Euro 17.571,12;

- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 94, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00507/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

ALCIONE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.290.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 7 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de ALCIONE HOLDING, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:
Perte à décompter du compte de prime: Euro 14.880,48;
- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 562, fol. 94, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00510/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

HOTLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 38.118.

Le bilan enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2001, vol. 562, fol. 52, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A..

(00513/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

SPARREIN GESELLSCHAFT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 16.663.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 décembre 2001 que:

Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société a été convertie du franc luxembourgeois à l'euro avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2001.

Le capital social de la société a été augmenté lors de la conversion en euro pour être porté à EUR 2.300.000,-.

L'article 5 alinéa 1 des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 4, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00635/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

SPARREIN GESELLSCHAFT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 16.663.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 4, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau. 230.442.569,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature.

(00636/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GLENGARIFF COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 66.426.

—
*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés
qui s'est tenue le 14 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de GLENGARIFF COMPANY, S.à r.l. («la Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:
 - * perte à reporter: USD 8.880,34;
- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social clôturant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

J. Rapala
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00515/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

GLENGARIFF COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 66.426.

—
Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés qui s'est tenue le 14 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de GLENGARIFF COMPANY, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 14 décembre 2001.

J. Rapala
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00516/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

RUGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.062.

—
*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue à Grevenmacher le 30 novembre 2001*

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix des résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement en LUF en Euro.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de 425,90 Euro pour le porter de son montant actuel de 991.574,10 Euro à 992.000,- Euro par incorporation de réserves libres.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à 992.000,- Euro représenté par 4.000 actions d'une valeur nominale de 248,- Euro chacune.»

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00614/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GIPAFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 59.727.

—
*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés
qui s'est tenue le 18 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de GIPAFIN, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- de ratifier la distribution de dividendes intérimaire en date du 27 décembre 2000 d'un montant de LUF 60.509.850.000,-
- le résultat net au 31 décembre 2000 s'élève à LUF 171.003.629.380 à allouer comme suit:
 - LUF 125,000- à la réserve légale;
 - LUF 171,003,504,380- à reporter;
- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 19 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00517/710/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

MP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.653.

—
Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 10 décembre 2001

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de MP INTERNATIONAL S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Signature

Agent Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00518/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

MP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.653.

—
*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue extraordinairement le 10 décembre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MP INTERNATIONAL HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer comme suit le résultat de l'exercice:
 - le report à nouveau de la perte: LUF 486.481,-
- de ne pas renouveler le mandat de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000, et de nommer CAS Services en remplacement avec effet immédiat, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale de l'année 2005;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00519/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

BOUCHERIE KRACK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 24, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 50.010.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 octobre 2001

Les associés de la BOUCHERIE KRACK, S.à r.l. ont décidé de convertir le capital social en EUR rétroactivement au 1^{er} janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion de 1.250.000 LUF / (40,3399) 30.986,69 EUR

Le capital social de 30.986,69,- EUR est représenté par 1.250 parts sociales sans valeur nominale, chacune, entièrement libérées en numéraire.

Luxembourg, le 31 octobre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00527/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

COTRATECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 73.306.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2000

Le conseil d'administrateurs

- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux comptes

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiënerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 mai 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00528/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

COTRATECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 73.306.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001

Conseil d'administration

- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux comptes

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiënerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

L'Assemblée des actionnaires décide à l'unanimité de convertir rétroactivement le capital en EUR pour le 1^{er} janvier 2001 et de supprimer la valeur nominale des actions de la façon suivante:

Conversion 1.250.000 LUF / (40,3399)	30.986,69
Augmentation de capital par incorporation de réserves	263,31
	31.250,00

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 21 mai 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00530/503/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

RESTAURANT IL CAMINETTO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 50.106.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Bertrange le 25 octobre 2001

Les associés du RESTAURANT II CAMINETTO, S.à r.l. ont décidé de convertir le capital social en EUR rétroactivement au 1^{er} janvier 2001 de la façon suivante:

Conversion de 500.000 LUF / (40,3399) 12.394,68

Le capital social de 12.394,68 est représenté par 100 parts sociales sans valeur nominale, chacune, entièrement libérées en numéraire.

Bertrange, le 25 octobre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00529/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

PRAINSA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 67.302.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Associé unique qui s'est tenue le 13 août 2001

Suite aux Assemblées Générales Ordinaires tenues le 13 août 2001 ayant approuvé les comptes des années 1999 et 2000 et ayant constatés la perte de plus de 75 % du capital souscrit pour ces exercices, l'Associé unique de PRAINSA HOLDING, S.à r.l. (la «Société») anciennement PRAINSA HOLDING S.A., a décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature

Agent Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00520/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

PRAINSA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 67.302.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique qui s'est tenue le 13 août 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de PRAINSA HOLDING, S.à r.l. («la Société»), anciennement PRAINSA HOLDING S.A., il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 1999;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;

- d'affecter les résultats comme suit:

* perte à reporter: LUF 12.578.967,-;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00521/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

PRAINSA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 67.302.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique qui s'est tenue le 13 août 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de PRAINSA HOLDING, S.à r.l. («la Société»), anciennement PRAINSA HOLDING S.A., il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 1998;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1998;

- d'affecter les résultats comme suit:

* perte à reporter: LUF 254.260,-;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00522/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

PRAINSA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 67.302.

—
Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique qui s'est tenue le 13 août 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'associé unique de PRAINSA HOLDING, S.à r.l. («la Société»), anciennement PRAINSA HOLDING S.A., il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2000;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;

- d'affecter les résultats comme suit:

* perte à reporter: LUF 13.104.470,-;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00523/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

P.N.G. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 68.027.

—
Capital social

Modification de la devise du capital social en euro à effet du 1^{er} janvier 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 4, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00642/689/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

P.N.G. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 68.027.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2001

Quatrième résolution: Modification de la devise du capital social en euro

L'assemblée décide à l'unanimité d'adopter l'euro comme monnaie de référence et de comptabilité de PNG LUXEMBOURG, avec effet au 1^{er} janvier 2002 et de convertir le capital souscrit de francs luxembourgeois en euros, au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (40,3399) francs luxembourgeois pour un (1) euro avec effet au 1^{er} janvier 2002 de sorte que le capital social sera fixé à douze mille trois cent quatre vingt quatorze virgule soixante sept euros (12.394,67), représenté par dix (10) actions sans valeur nominale.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 4, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00645/689/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

TAVY HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.758.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 décembre 2001

Les actionnaires de la société TAVY HOLDING S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 12 décembre 2001 au siège de la société, ont décidé à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

1. Démission des administrateurs

- La démission de Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg, de son poste d'administrateur est acceptée à l'unanimité. Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat d'administrateur.

- La démission de Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg, de son poste d'administrateur est acceptée à l'unanimité. Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat d'administrateur.

- La démission de Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg, de son poste d'administrateur est acceptée à l'unanimité. Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat d'administrateur.

2. Démission du commissaire aux comptes

La démission de LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg de son poste de commissaire aux comptes de la société est acceptée à l'unanimité. Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat de commissaire aux comptes.

3. Dénonciation du siège social

Le siège social de TAVY HOLDING S.A., sis à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 12 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00531/503/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

LOKAWI S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 16.743.

Le siège social de la société LOKAWI S.A., sis à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00532/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

VIRGIN LION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 78.569.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2001**Conseil d'administration*

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg

Commissaire aux comptes

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00533/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

HATO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.103.

Le siège social de la société HATO S.A., sis à L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte-Croix, est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 décembre 2001.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2001, vol. 562, fol. 46, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00534/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

BOHMAN FINANCE HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 67.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la BOHMAN FINANCE HOLDING SAH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00535/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

INVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 63.615.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la INVER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00536/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

COFIDIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

R. C. Luxembourg B 84.730.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 15 novembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que deux titres représentatifs aux porteurs ont été créés.

Titre n° 1 donnant droit à 500 actions numérotées de 1 - 500.

Titre n° 2 donnant droit à 500 actions numérotées de 501 - 1.000.

Administrateur-délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Administrateurs:

Madame Renée Wagner Klein, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Monsieur Martin Melsen, agent immobilier, demeurant à L-9175 Niederfeulen, 4, rue de la Wark.

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 15 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00598/762/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

CINDRA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 66.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la CINDRA INVESTMENT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00538/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

CINDRA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 66.492.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la CINDRA INVESTMENT S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00543/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

ART-CADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 68.222.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00564/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ART-CADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 68.222.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 4 décembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau et de continuer les activités de la société.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée a décidé de convertir le capital de la société en Euros. Le capital de la société s'élève dès lors à 31.000,- Euros, divisé en 1.000 actions de 31,- Euros chacune.

Administrateur-délégué:

Monsieur Jean-François Mucherie, architecte, demeurant à F-78200 Mante-la-Jolie, 7, rue Denfert Rochereau.

Administrateurs:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J-B Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 4 décembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00584/762/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 71.374.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la SILVER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00539/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 71.374.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la SILVER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00540/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

LUXGENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Stümper.
R. C. Luxembourg B 77.859.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 86, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la Société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.à r.l.

Signature

(00682/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

LUXGENE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2557 Luxembourg, 18, rue Stümper.
H. R. Luxemburg B 77.859.

—
Auszug des Protokolls vom 8. Dezember 2001

Beschlussfassung

Das Mandat des Aufsichtskommissar, MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., wird von der Gesellschaft AUDIEX S.A., mit Sitz in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie übernommen.

Ihr Mandat endet bei der Generalversammlung der Aktionäre im Jahre 2006.

Die Generalversammlung akzeptiert die Demission des Herrn Dr. Rainer Hanselmann als Verwaltungsratsmitglied. Der frei gewordene Posten wird nicht neu besetzt.

Der Delegierte des Verwaltungsrates der Gesellschaft LUXGENE S.A. beschliesst den Sitz der Gesellschaft auf 18, rue Stümper L-2557 Luxembourg zu verlegen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für die Gesellschaft

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 86, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00690/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

FLUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 71.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la FLUE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00541/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

FLUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 71.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la FLUE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00542/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

CINDRA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.
R. C. Luxembourg B 70.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la CINDRA FINANCE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00537/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

SITINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 74.941.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 25 octobre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que deux titres représentatifs aux porteurs ont été créés.

Titre n° 1 donnant droit à 155 actions numérotées de 1 - 155.

Titre n° 2 donnant droit à 155 actions numérotées de 156 - 310.

Administrateur-délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Administrateurs:

Madame Renée Wagner-Klein, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;

PRIMECITE INVEST S.A., L-4735 Pétange, 81, rue J-B Gillardin.

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J-B Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 25 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00599/762/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

CAFFE VALENTINO CENTRO EUROPA.

Siège social: L-8320 Capellen, Z.I. Hiereboesch.
R. C. Luxembourg B 72.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la *CAFFE VALENTINO CENTRO EUROPA*
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00544/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

CARODIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3201 Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 73.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la *CARODIS S.A.*
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00545/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

BRASSERIE-RESTAURANT AVENUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 21.330.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la *BRASSERIE-RESTAURANT AVENUE, S.à r.l.*
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00546/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

CYBERTECH EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 59.805.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 68, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 26 novembre 2001, les organes de la société sont les suivants:

Conseil d'Administration

- Monsieur Prasad V. Rao, Président & CEO de CYBERTECH INTERNATIONAL CORPORATION, demeurant à Oak Brook, IL.60521 (U.S.A.)
- Monsieur Viswanath Tadimety, executive vice-président de CYBERTECH INTERNATIONAL CORPORATION; demeurant à Yardley, PA 19067 (U.S.A.)
- Monsieur Gaston Vandenplas, employé de CYBERTECH EUROPE et General Manager SAP, administrateur-délégué

Commissaire aux comptes

- Monsieur Raama Krishnan, controller de CYBERTECH INTERNATIONAL CORPORATION, demeurant à Oak Brook, IL. 60521 (U.S.A.)

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2002.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signatures.

(00687/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

BRASSERIE-RESTAURANT BERNINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3254 Bettembourg, 163, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.787.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la BRASSERIE-RESTAURANT BERNINI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00547/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

ISOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6166 Ernster, 57, rue de l'École.
R. C. Luxembourg B 44.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la ISOS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00548/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

ISOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6166 Ernster, 57, rue de l'École.
R. C. Luxembourg B 44.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la ISOS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00551/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

LAROS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 54.157.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2000

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen, qui désigne comme secrétaire Madame Anne Willem et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que l'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre, par acte sous seing privé, à la majorité simple, sans que les publications n'aient été requises, les décisions figurant à l'ordre du jour qui est le suivant:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2000.

2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR à concurrence de EUR 532,38 pour le porter de EUR 1.239.467,62 à 1.240.000,00 EUR par incorporation des Résultats Reportés.

3. Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million deux cent quarante mille Euros (EUR 1.240.000,00), représenté par deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

4. Divers.

L'assemblée, après en avoir délibéré, prend, chacune, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Le capital social actuellement exprimé en LUF est converti en EUR.

2) Le capital social est porté de EUR 1.239.467,62 à EUR 1.240.000,00 par incorporation des Résultats Reportés à concurrence de EUR 532,38.

3) La mention du capital social est adaptée.

4) L'article 3 des statuts est adapté et a la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million deux cent quarante mille Euros (EUR 1.240.000,00), représenté par deux mille (2.000) actions sans mention de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 12.00 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / A. Willem

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, vol. 560, fol. 9, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00772/200/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

LAROS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.157.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(00773/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

LAROS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.157.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Olivier Claren, employé privé, demeurant à B-Athus, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société TINIAN LIMITED, ayant son siège social à Osprey House, 5, Old Street, St. Helier, Jersey,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 13 décembre 2001, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La société anonyme holding LAROS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 54.157, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 1^{er} mars 1996, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 267 du 3 juin 1996. Les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 15 juin 2000, non encore publié.

- Le capital social est fixé à un million deux cent quarante mille euros (1.240.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions sans mention de valeur nominale.

- Sa mandante est devenue propriétaire des deux mille (2.000) actions dont s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société.

- Par la présente, elle prononce la dissolution de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. Elle assume la fonction de liquidateur.

- Tous les actifs de la Société sont transférés à l'actionnaire qui déclare que toutes les obligations de la Société ont été acquittées et qu'il répondra personnellement de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle. Il réglera également les frais des présentes.

- Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la société seront conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Claren, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 10, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2002.

F. Baden.

(00771/200/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MERCATOR TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8440 Steinfort, 85, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.519.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la MERCATOR TRANSPORT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00549/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

HOTEL NOBILIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 43.666.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la HOTEL NOBILIS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00550/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

PROCESS-RH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains, 11, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 7.388.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la PROCESS-RH, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00552/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

ROLAND BOUCHET S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 42.621.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 86, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président du Conseil d'Administration

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques et droit, demeurant à Strassen

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00700/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

G.T.H., GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 29, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 26.506.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la G.T.H., GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00553/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

D.E.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 147, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la D.E.S. S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(00554/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

NORDSTROOSS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 7, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 33.521.

Les comptes annuels au 31 janvier 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la NORDSTROOSS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00555/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

DIERTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

STATUTS

L'an deux mille un, le trente novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- ESORINFO S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue,

ici représentée par Monsieur Joë Lemmer, juriste, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, spécialement mandaté à cet effet par procuration sous seing privé lui délivrée en date du 20 novembre 2001.

2.- PSO INVESTMENT S.A., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue,

ici représentée par Monsieur Joë Lemmer, prénommé, spécialement mandaté à cet effet par procuration sous seing privé lui délivrée en date du 20 novembre 2001.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société luxembourgeoise sous la forme d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société sous la dénomination de DIERTECH S.A.

Art. 2. Le siège est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision des actionnaires délibérant en matière des modifications des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger sur résolution du Conseil ou sur déclaration d'une personne dûment autorisée à cet effet par le Conseil. Cette mesure temporaire ne pourra toutefois pas avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera de nationalité luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet l'importation et l'exportation d'appareils téléphoniques mobiles et autres ustensiles et objets nécessaires à la téléphonie et aux autres moyens de communication (téléfax, télex et internet).

De plus, la société pourra investir, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que gérer, contrôler et mettre en valeur ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut détenir et être propriétaire de biens immobiliers tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société peut investir dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères détenant des valeurs mobilières ou immobilières.

La société peut également procéder à toutes les opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social, sans vouloir bénéficier du régime fiscal organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 4. La société est établie pour une durée indéterminée. Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à un million cinq cent mille Euros (EUR 1.500.000,-), représenté par mille cinq cents (1.500) actions de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune, qui, au choix de l'actionnaire, seront nominatives ou au porteur sauf disposition contraire de la loi.

Les actions peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Art. 6. Le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligatoires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute autre émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège de la société.

Art. 7. La société peut racheter ses propres actions conformément aux conditions prévues par l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été amendé par la loi du 24 avril 1983.

Administration - Surveillance

Art. 8. La société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois membres, actionnaires ou non. Les sociétés peuvent faire partie du Conseil.

Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires.

Les administrateurs et les commissaires sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixera leur nombre et la durée de leur mandat et qui pourra les révoquer à tout moment. Ils pourront être réélus.

Ils ne pourront être nommés pour plus de six ans sauf renouvellement de leur mandat. Leur mandat cessera immédiatement après l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année de l'expiration de leur mandat.

Art. 9. Le Conseil d'Administration désignera un président parmi ses membres. Il pourra élire un ou plusieurs vice-présidents. En cas d'empêchement du président ou du vice-président, un administrateur est désigné par le Conseil pour le remplacer.

Art. 10. En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale procédera à la nomination définitive. Le mandat d'un administrateur ainsi nommé cessera à l'époque où aurait pris fin celui de l'administrateur qu'il remplace.

Art. 11. Le Conseil d'Administration se réunira sur la convocation du président du conseil, du vice-président ou de deux administrateurs.

Les réunions se tiennent au lieu, au jour et à l'heure indiqués dans l'avis de convocation. Toutes les réunions du Conseil seront tenues conformément aux règles établies par le conseil à sa seule discrétion.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les administrateurs empêchés peuvent émettre leur vote par écrit ou même par télégramme. Ils peuvent également donner pouvoir de les représenter aux délibérations et de voter en leur nom, à un autre membre du Conseil, sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues. Dans l'un comme l'autre cas, l'administrateur empêché sera réputé présent à la réunion.

Les résolutions du Conseil sont prises à la majorité des votes émis. En cas de partage de voix, celle du président est prépondérante.

Art. 12. Les décisions du Conseil sont constatées dans des procès-verbaux signés par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux sont signés par un administrateur et une personne désignée par le Conseil.

Art. 13. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et des dispositions qui intéressent la société. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la loi ou par les présent statuts.

Le Conseil d'Administration peut notamment, sans que la présente énumération soit limitative, passer tous actes et tous contrats en vue de la réalisation de l'objet social de la société, faire tous apports, transferts et souscriptions, participer à toutes sociétés, associations, participations ou engagements financiers relatifs à ces opérations, recueillir toutes sommes dues à la société, en donner valable quittance, faire ou autoriser tous retraits ou transferts de fonds, revenus, créances et titres appartenant à la société. Il peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, y compris par voie d'obligations, avec ou sans garantie, accorder toutes sûretés et compromis, créer et accepter toute hypothèque ou autre garantie, avec ou sans clause d'exécution forcée, renoncer à tout privilège, droit, hypothèque, actions résolutoires et droits réels en général, accorder mainlevée avec ou sans paiement de toute inscription de privilège et d'hypothèque ainsi que toute injonction de paiements, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements de quelque nature qu'ils soient, accorder mainlevée de toute inscription d'office le tout avec ou sans paiement.

Le conseil représente la société vis-à-vis des tiers, autorités et administrations, et fera toute procédure devant toute juridiction comme demandeur ou comme défendeur, obtiendra tous jugements, décisions et arrêts et les fera exécuter, transige et conclut tous compromis en toute manière dans l'intérêt de la société.

Art. 14. La gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion peuvent être déléguées à des administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, nommés et révocables par le Conseil d'Administration qui fixe leurs attributions. Lorsqu'une délégation de pouvoirs est faite au profit d'un membre du Conseil, une autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires est requise.

A l'égard des tiers, la société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Les tiers délégués du Conseil n'engageront la société à l'égard des tiers que conformément aux mandats spéciaux et explicites leur conférés par le conseil d'administration.

Art. 15. Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Assemblées générales

Art. 16. L'assemblée générale ordinaire se réunira de plein droit chaque année le premier mercredi du mois de mars à 10.00 heures et pour la première fois en 2003 dans la commune ou se trouve le siège social, soit à ce dernier, soit à l'endroit indiqué dans les convocations. Dans le cas où ce jour serait un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure. Pour les besoins de ces statuts, un jour ouvrable signifie un jour d'ouverture des banques à Luxembourg.

Art. 17. Les assemblées seront convoquées de la manière indiquée dans la loi luxembourgeoise. Les avis de convocation pour toute assemblée générale devront remplir les exigences imposées par la loi quant à leur contenu et leur publication.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés, une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire peut avoir lieu sans les convocations préalables.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire même non actionnaire. La forme des pouvoirs doit être admise par le Conseil d'Administration.

Art. 18. L'assemblée dispose de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou pour ratifier les opérations de la société, donner décharge au Conseil d'Administration et au commissaire, procéder aux nominations ou aux renouvellements des mandats et pour approuver les bilans et comptes de pertes et profits qui lui sont soumis par le Conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Les assemblées générales ordinaires annuelles et les assemblées générales ordinaires réunies extraordinairement prendront leurs décisions à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Année sociale

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice toutefois commencera le jour de la constitution de la société pour prendre fin le 31 décembre 2002.

Chaque année et pour la première fois en 2002, le Conseil établit le bilan et le compte de pertes et profits de la société, conformément aux règles comptables prescrites par la loi luxembourgeoise.

Art. 20. L'assemblée générale entendra les rapports des administrateurs et des commissaires et discutera le bilan. Après approbation du bilan, l'assemblée générale des actionnaires adoptera par vote spécial la décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.

Art. 21. L'excédent tel qu'il résulte des comptes, défalcation faite des frais généraux et de fonctionnement, charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Du bénéfice net ainsi déterminé, il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire, lorsque la réserve légale aura atteint le dixième du capital social souscrit.

L'affectation du solde bénéficiaire sera déterminé annuellement par l'assemblée générale des actionnaires sur proposition du Conseil d'Administration.

Cette affectation peut comprendre la distribution de dividendes, la création ou le maintien de fonds de réserve, de provisions et un report à nouveau. Tout dividende fixé sera payable au lieu et place que le conseil fixera. L'assemblée générale peut autoriser le Conseil à payer les dividendes en toute devise et, à sa seule discrétion, fixer le taux de conversion des dividendes dans la monnaie de paiement effectif.

Disposition générale

Art. 22. La loi du 15 août sur les sociétés commerciales telle que modifiée, sera d'application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et Paiement

Les statuts étant ainsi arrêtés, les actions ont été souscrites comme suit:

1.- ESORINFO S.A., prédésignée, mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf actions	1.499
2.- PSO INVESTMENT S.A., prédésignée, une action.	1
Total: mille cinq cents actions	1.500

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme d'un million cinq cent mille Euros (EUR 1.500.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées aux articles 26 et 27 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de sept cent quinze mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant du capital social souscrit équivaut à soixante millions cinq cent neuf mille huit cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 60.509.850,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constitué, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes

Première résolution

L'assemblée nomme comme administrateurs pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2007:

- 1.- Monsieur Joë Lemmer, juriste, demeurant à 31, Grand-rue L-1661 Luxembourg.
- 2.- Monsieur Francesco Guerra, juriste, demeurant à 31, Grand-rue L-1661 Luxembourg.
- 3.- Madame Marguerite Corring, retraitée, demeurant à 9, cité Mont-Rose L-8445 Steinfort.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2007:

Monsieur Roland Bingen, comptable, demeurant à 90, Grand-rue à L-3927 Mondercange.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1611 Luxembourg, 31, Grand-rue.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg le jour, mois et an qu'en tête des présents.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Lemmer, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2001, vol. 863, fol. 92, case 6. – Reçu 605.099 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 31 décembre 2001.

J.-J. Wagner.

(00709/239/205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

STONE DESIGN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1541 Luxembourg, 1C, boulevard de la Fraternité.
R. C. Luxembourg B 63.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la STONE DESIGN LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00556/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

NORDSTROOSS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 7, rue du Nord.
R. C. Luxembourg B 55.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la NORDSTROOSS II, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00557/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

DIRECT CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 56.936.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00565/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

DIRECT CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 56.936.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 28 novembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau et de continuer les activités de la société.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998, de convertir le capital de la société en Euros. Le capital de la société s'élève dès lors à 31.250,- Euros, divisé en 1.250 actions de 25,- Euros chacune.

Administrateur-délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Administrateurs:

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;

PRIMECITE INVEST S.A., L-4735 Pétange, 81, rue J-B Gillardin.

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J-B Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 28 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00587/762/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MORGANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2327 Luxembourg, 32, Montée de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 71.373.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2001, vol. 562, fol. 58, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la MORGANA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(00558/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2002.

PASTORET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4910 Hautcharage, 20, rue de Bascharage.
R. C. Luxembourg B 37.922.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00560/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

S.G.E.D., SOCIETE GENERALE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 52.938.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00582/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

S.G.E.D., SOCIETE GENERALE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 52.938.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 9 octobre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de prélever 125.000,- Flux sur le bénéfice de l'année 2000 pour être affecté à la constitution de la réserve légale et de reporter 400.727,- Flux à nouveau et de continuer les activités de la société.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, le capital de la société est converti en Euros et s'élève dès lors à 31.250,- Euros, divisé en 1.250 actions de 25,- Euro chacune.

Administrateur-délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Administrateurs:

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole;

PRIMECITE INVEST S.A., L-4735 Pétange, 81, rue J-B Gillardin.

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J-B Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 9 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00583/762/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ALL'IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 58.591.

Le bilan au 9 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00559/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ALL'IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 58.591.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(00578/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ALL'IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 58.591.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 16 novembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998, de convertir le capital de la société en Euros. Le capital de la société s'élève dès lors à 31.250,- EUR divisé en 1.250 actions d'une valeur de 25,- EUR chacune.

Administrateur-délégué: Monsieur Jean Tressel, gérant de sociétés demeurant à B-1180 Uccle, 82, rue Gabriel

Pétange, le 16 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00585/762/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 65.819.

Extrait de la réunion des associés tenue en date du 21 décembre 2001

Conversion du capital social en euro

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité de voix.

- décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro;
- décident d'augmenter le capital social à concurrence de 842,59 Euro pour le porter de son montant actuel de 99.157,41 Euro à 100.000,- Euro par incorporation de réserves libres;
- décident d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales;
- décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à 100.000,- Euro représenté par 4.000 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- Euro chacune.»

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00609/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

COMPAGNIE ALL'IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 67.337.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00561/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

COMPAGNIE ALL'IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 67.337.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Pétange le 4 octobre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société, malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, le capital de la société est converti en Euros et s'élève dès lors à 31.000,- EUR.

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de Monsieur Jean Tressel en tant qu'administrateur a été acceptée et que la nomination de Monsieur Martin Melsen en tant que nouvel administrateur a été décidée.

Administrateur-délégué:	Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole
Administrateurs:	Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole Monsieur Martin Melsen, agent immobilier, demeurant à L-9175 Niederfeulen, 4, rue de la Wark
Commissaire aux comptes:	BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.B. Gillardin L-4735 Pétange

Pétange, le 4 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00586/762/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

TERCION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.586.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 72, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange, Président

Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen

Monsieur Nicolas Jaeggi, avocat, demeurant à CH-6300 Zug

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

DELOITTE & TOUCHE S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00680/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MASTER DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 67.445.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

(00562/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MASTER DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 67.445.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00563/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MASTER DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 67.445.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 31 octobre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, le capital de la société est converti en Euros et s'élève dès lors à 31.000,- EUR divisé en 1.000 actions d'une valeur nominale de 31,- EUR chacune.

Administrateur-délégué: Monsieur Eric Voisin, ingénieur,
demeurant à L-4779 Pétange, 13, rue Robert Schuman

Administrateurs: Monsieur Patrick Bonnetain, directeur de société,
demeurant à F-75000 Paris, 9 Place de Rungis
Monsieur Pascal Wagner, comptable,
demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole

Commissaire aux comptes: BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A.,
81, rue J.B. Gillardin L-4735 Pétange

Pétange, le 31 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00590/762/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MASTER DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 67.445.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 29 octobre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1999 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateur-délégué: Monsieur Eric Voisin, ingénieur,
demeurant à L-4779 Pétange, 13, rue Robert Schuman

Administrateurs: Monsieur Patrick Bonnetain, directeur de société,
demeurant à F-75000 Paris, 9 place de Rungis

Commissaire aux comptes: Monsieur Pascal Wagner, comptable,
demeurant à L-3317 Bergem, 31 rue de l'Ecole
BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A.,
81, rue J.B. Gillardin L-4735 Pétange

Pétange, le 29 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00600/762/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 48.237.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00566/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 48.237.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00567/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 48.237.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 13 décembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de prélever 14.299,- Flux sur le bénéfice de l'année 1999 pour être affectée à la constitution de la réserve légale et de reporter 25.131,- Flux à nouveau.

L'assemblée a décidé de reporter la perte de l'année 2000 et de continuer les activités de la société.

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, le capital de la société est converti en Euros à raison d'une augmentation de 13,31 euros par incorporation du bénéfice et s'élève dès lors à 31.000,- Euros.

L'assemblée a décidé d'accepter la démission de Madame Renée Wagner-Klein en tant qu'administrateur et d'accepter la nomination de Monsieur Pascal Wagner en tant que nouvel administrateur.

Administrateur-délégué:

Monsieur René Weinsberg, infirmier, demeurant à F-57100 Thionville, 16, place de Thurenne.

Administrateurs:

Monsieur Jean Weinsberg, horloger bijoutier, demeurant à F-Fameck.

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J-B Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 13 décembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00588/762/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

RETURN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4755 Pétange, rue de Linger.
R. C. Luxembourg B 76.592.

Le bilan au 15 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00568/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

RETURN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4755 Pétange, rue de Linger.
R. C. Luxembourg B 76.592.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 13 novembre 2001

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital de la société est converti en euros et s'élève dès lors à 12.400,- EUR divisé en 124 actions de valeur 100,- EUR chacune.

Gérante technique: Madame Arendt Myriam, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Gérante administrative: Madame Arendt-Bintener Ginette, demeurant à Linger.

Pétange, le 13 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6.- Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00592/762/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ACTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 76.192.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00580/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ACTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 76.192.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 30 octobre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2000 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateur-délégué:

Monsieur Patrick Dahan, demeurant à F-94320 Thiais, 10bis Allée de Bretagne.

Administrateurs:

Monsieur Ibrahima Niang, demeurant à F-75013 Paris, 21 quai d'Austerlitz.

ACT TRADING INC., Sise DE-199001 Dover, Old Rudnick Lane 30 (USA).

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J-B Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 30 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00601/762/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GARAGE ALOYSE KANDEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 16, rue Robert Krieps.
R. C. Luxembourg B 70.862.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00569/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

VIE EXCLUSIVE DUDELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 84, avenue G.-D. Charlotte.
R. C. Luxembourg B 77.189.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00570/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

HEIP INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.104.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2001

- les démissions de Messieurs Roger Caurla, Toby Herkrath et Alain Vasseur en tant qu'administrateurs de la société sont acceptées;

- décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de la présente assemblée;

- Monsieur Gabriele Bravi, administrateur de société, demeurant à Caracas/Venezuela, Monsieur Filippo Dollfus, administrateur de société, CH-La Punt Schamues et Monsieur Dario Garbarino, administrateur de société, I-Genova sont nommés en leur remplacement, en tant qu'administrateurs. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2002.

- La démission de HIFIN S.A. en tant que commissaire aux comptes de la société est acceptée.

- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, L-Luxembourg est nommé en son remplacement, en tant que commissaire aux comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2002.

- Le domicile de la société est fixé au 23, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Certifié sincère et conforme

Pour HEIP INVESTMENTS S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 563, fol. 3, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00673/696/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

HEIP INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.104.

Il a été mis fin au contrat de domiciliation signé entre COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A., 19, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg et HEIP INVESTMENTS S.A., inscrite au R.C. Luxembourg Section B, Numéro 60.104 avec effet au 18 décembre 2001 suite au transfert de domicile de cette dernière à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 27 décembre 2001.

Pour inscription

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 563, fol. 3, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00674/696/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GARAGE RECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 34, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.377.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(00579/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GARAGE RECH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 34, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.377.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Esch-sur-Alzette le 14 novembre 2001

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital de la société est converti en euros et s'élève dès lors à 12.750,- EUR divisé en 51 actions de valeur 250,- EUR chacune.

Gérant technique: Monsieur Rech Jean-Marc, employé privé, demeurant à L-4029 Esch-sur-Alzette, 9, rue de Bergem.

Gérant administratif: Monsieur Dondelinger Jean-Paul, employé privé, demeurant à L-Esch-sur-Alzette, 12, rue Eugène Reichling.

Pétange, le 14 novembre 2001.

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00594/762/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

SATHONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 84.187.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 27 décembre 2001 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'accepter la démission des administrateurs actuels:

SHAPBURG LIMITED,

QUENON INVESTMENTS LIMITED,

LIFTWOOD INVESTMENTS LIMITED,

et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat pour la période du 2 octobre 2001 à ce jour;

- l'assemblée a décidé de nommer aux fonctions d'administrateurs:

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., établie au 106, route d'Arlon à L-8210 Mamer.

F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A., établie au 106, route d'Arlon à L-8210 Mamer.

HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., établie au 106, route d'Arlon à L-8210 Mamer.

Leurs mandats prendront fin lors de la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002.

- L'assemblée a décidé d'accepter la démission de THEMIS AUDIT LIMITED, actuel commissaire aux comptes de la société, et de lui donner pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat pour la période du 2 octobre 2001 à ce jour;

- l'assemblée a décidé de nommer nouveau commissaire aux comptes:

F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., établie au 106, route d'Arlon à L-8210 Mamer.

Son mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Pour SATHONA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 563, fol. 3, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00607/250/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MARBRENERIE MOSAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4559 Differdange, Um Bau.
R. C. Luxembourg B 68.755.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00572/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MARBRENERIE MOSAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4559 Differdange, Um Bau.
R. C. Luxembourg B 68.755.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Differdange le 29 novembre 2001

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital de la société est converti en euros et s'élève dès lors à 12.500,- EUR divisé en 100 actions de valeur 125,- EUR chacune.

Gérant: Monsieur Jean-François, maître-marbrier, demeurant à L-4559 Differdange, lieu dit «Um Bau».

Pétange, le 29 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6.- Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00595/762/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GARAGE RECH S.à r.l. ET CIE, S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 32, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 21.378.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00581/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MERFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.402.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 86, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 novembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

Signataires catégorie A

- Monsieur Giovanni Semeraro, entrepreneur, demeurant à Erbusco, Italie

- Monsieur Luigi Zavaglio, employé, demeurant à Torbole Casaglia, Italie

- Madame Lorenza Semeraro, cadre supérieur, demeurant à Sarnico, Italie

Signataires catégorie B

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président du Conseil d'Administration

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00697/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

VITA-SPORT PROMOTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 107, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.293.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Bascharage le 9 novembre 2001

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, le capital de la société est converti en Euros et s'élève dès lors à 12.500,- Euros divisé en 100 actions de valeur 125,- Euros chacune.

Gérant administratif: Monsieur Claude Sauerwein, demeurant à L-4762 Pétange.

Gérante technique: Madame Marie-Rose Bernard, demeurant à L-4762 Pétange.

Pétange, le 9 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00591/762/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

**PORTA S.A., Société Anonyme,
(anc. ROMIKA S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg-Gasperich, 257, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 4.805.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 68, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour la société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

(00681/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

**PORTA S.A., Société Anonyme,
(anc. ROMIKA).**

Siège social: L-1471 Luxembourg-Gasperich, 257, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 4.805.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue extraordinairement à la date du 6 décembre 2001
(statuant sur l'exercice 2000)*

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs, à savoir:

- Monsieur Björn Lemm, président du conseil d'administration et administrateur-délégué;
- Monsieur Rolff Kritzler, administrateur;
- Monsieur Odd Marvel, administrateur;
- Monsieur Carl-Martin Mathiesen, administrateur;
- Monsieur Jürgen Perlwitz, administrateur;
- Monsieur Vittorio Roncoroni, administrateur;
- Madame Carina Lemm-Gussner, administrateur;
- Madame Uschi Perlwitz, administrateur

sont renouvelés pour un nouveau terme d'un an et prendront fin lors de l'assemblée générale qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

Cinquième résolution

L'assemblée nomme comme commissaire de surveillance pour une nouvelle durée d'un an MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège à Luxembourg.

Pour la société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 68, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00694/534/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ELECTRO-WILLY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4773 Pétange, 2, rue Prinzenberg.
R. C. Luxembourg B 58.454.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 31 octobre 2001

Conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, le capital de la société est converti en Euros et s'élève dès lors à 12.500,- Euros divisé en 500 actions de valeur 25,- Euros chacune.

Gérant: Monsieur Wilfredo Amper, ingénieur-électrique, demeurant à L-4773 Pétange, 2, rue Prinzenberg.
Pétange, le 31 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00593/762/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ARLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 46.236.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 20 novembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que la nomination de Madame Yvana Dockal en tant que gérante a été acceptée.

Il résulte dudit procès-verbal que la société se trouve engagée par les signatures conjointes des deux gérantes, Monsieur Arnaud Ehlinger et Madame Yvana Dockal.

Gérant: Monsieur Arnaud Ehlinger, demeurant à L-2166 Luxembourg, 8, rue W.-A. Mozart.

Gérante: Madame Yvana Dockal, demeurant à L-5816 Hesperange, 18, Montée du Château.

Pétange, le 20 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00597/762/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GEFCO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 64.277.

—
Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Fentange le 20 novembre 2001 à 10 heures

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002:

La nouvelle adresse sera: 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, BP 49, L-5801 Hesperange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00663/725/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GEFCO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 64.277.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Signature.

(00666/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

CIALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 15, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 33.089.

—
Extrait de la réunion des associés tenue en date du 14 décembre 2001

Conversion du capital social en euro

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité de voix

- décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro;
 - décident d'augmenter le capital social de 210,65 Euro pour le porter de son montant actuel de 24.789,35 Euro à 25.000,- Euro par incorporation de réserves libres;
 - décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à 25.000,- Euro représenté par 1.000 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- Euro.»
- Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00608/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MAT-SOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 58.874.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00573/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MAT-SOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 58.874.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00574/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MAT-SOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 58.874.

—
Le bilan au 30 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(00575/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MAT-SOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 58.874.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 12 septembre 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1999 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte.

Administrateur-délégué:

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Administrateurs:

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

PRIMECITE INVEST S.A., L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

Commissaire aux comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 12 septembre 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2001, vol. 562, fol. 76, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00602/762/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

MR CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre .

R. C. Luxembourg B 65.161.

—

Extrait de la réunion des associés tenue en date du 14 décembre 2001

Conversion du capital social en euro

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité de voix.

- décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euro;
 - décident d'augmenter le capital social de 315,97 Euro pour le porter de son montant actuel de 37.184,03 Euro à 37.500,- Euro par incorporation de réserves libres;
 - décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à 37.500,- Euro représenté par 1.500 parts sociales d'une valeur nominale de 25,- Euro.»
- Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00610/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

LIPPERT TRANSPORTS INTERNATIONAUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 5, An de Längten.

H. R. Luxemburg B 43.683.

—

Auszug aus der Ausserordentlichen Versammlung vom 14. Dezember 2001

Beschlüsse

Die Gesellschafter nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- das aktuelle Stammkapital von LUF in Euro umzuwandeln;
 - dementsprechend den Nominalwert der Anteile aufzuheben;
 - dementsprechend den Absatz 5 - der Satzung wie folgt zu ändern:
«Das Gesellschaftskapital beträgt 34.705,09 Euro. Es ist eingeteilt in 1.000 Anteile ohne Nennwert.»
- Zwecks Veröffentlichung erteilt.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00611/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

CIC-HANDELSGESELLSCHAFT A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 5, An den Längten.

H. R. Luxemburg B 53.831.

—

Auszug aus der Ausserordentlichen Versammlung vom 14. Dezember 2001

Beschlüsse

Die Verwaltungsratsmitglieder nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- das aktuelle Stammkapital von LUF in Euro umzuwandeln;
 - das Stammkapital um 13,31 Euro zu erhöhen um es von seinem jetzigem Betrag von 30.986,69 Euro auf 31.000,- Euro heraufzusetzen durch Einbringung von freien Rücklagen;
 - dementsprechend den Nominalwert der Aktien anzupassen;
 - dementsprechend den Absatz 5. - der Satzung wie folgt zu ändern:
«Das Gesellschaftskapital beträgt 31.000,- Euro. Es ist eingeteilt in 100 Aktien zu je 310,- Euro»
- Zwecks Veröffentlichung erteilt.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00615/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

ALIB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.297.

—
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue à Grevenmacher le 30 novembre 2001*

L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement en LUF en Euro.
L'assemblée décide en conséquence de supprimer la valeur nominale des actions émises.
L'assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à 7.436.805,74 Euro représenté par 300.000 actions sans valeur nominale.»
Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00613/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

G I A GLOBAL INVESTMENT ACTIVITY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6633 Wasserbillig, 37, route de Luxembourg.
H. R. Luxemburg B 38.673.

—
Auszug aus der Ausserordentlichen Versammlung vom 14. Dezember 2001

Beschlüsse

Die Verwaltungsratsmitglieder nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- das aktuelle Stammkapital von LUF in Euro umzuwandeln;
 - dementsprechend den Nominalwert der Aktien aufzuheben;
 - dementsprechend den Absatz 5 - der Satzung wie folgt zu ändern:
«Das Gesellschaftskapital beträgt 495.787,05 Euro. Es ist eingeteilt in 20.000 Aktien ohne Nennwert»
- Zwecks Veröffentlichung erteilt.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00616/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GEFCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 44.091.

—
Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Fentange, le 20 novembre 2001 à 10.00 heures

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002:

La nouvelle adresse sera:

6, rue Nicolas Wester

L-5836 Alzingen

B. P. 49

L-5801 Hesperange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00664/725/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

GEFCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 44.091.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Signature.

(00665/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

OKAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.456.

—
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue à Grevenmacher le 30 novembre 2001*

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement en LUF en Euro.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer en conséquence la valeur nominale des actions.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à 2.478.935,25 Euro représenté par 1.000 actions sans valeur nominale.»

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00617/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

BERTONI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale I.
R. C. Luxembourg B 54.094.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 14 décembre 2001

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement en LUF en Euro.

L'assemblée décide de supprimer en conséquence la mention de la valeur nominale des actions.

L'assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à 30.986,69 Euro représenté par 1.250 actions sans valeur nominale.»

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00618/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

BOULANGERIE BELLE BOUTIQUE S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, An de Längten.
H. R. Luxemburg B 36.187.

—
Protokoll der Ausserordentlichen Versammlung vom 14. Dezember 2001

Beschlüsse

Die Verwaltungsratsmitglieder nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- das aktuelle Stammkapital von LUF in Euro umzuwandeln;
 - das Stammkapital um 1.013,31 Euro zu erhöhen um es von seinem jetzigem Betrag von 30.986,69 Euro auf 32.000,- Euro heraufzusetzen durch Einbringung von freien Rücklagen;
 - dementsprechend den Nominalwert der Aktien anzupassen;
 - dementsprechend den Absatz 3. - der Satzung wie folgt zu ändern:
«Das Gesellschaftskapital beträgt 32.000,- Euro. Es ist eingeteilt in 25 Aktien zu je 1.280,- Euro»
- Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00619/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

FERTECO EUROPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

—
STATUTES

In the year two thousand one, on the twenty-first day of December.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EMPREENDIMENTOS E PARTICIPAÇÕES TEJUCO S.A., a company with registered office at Córrego do Feijão, Distrito de Piedade do Paraopeba, Município de Brumadinho, M.G., Brasil, represented by Mr Stefan Arts, economic counsel, with professional address at 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Rio de Janeiro (Brasil), on December 13th, 2001

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party has incorporated a société à responsabilité limitée, the Articles of which she has established as follows:

Title I.- Form - Object - Name - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée unipersonnelle» which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28th, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and by the present Articles of Incorporation.

A member may join with one or more other person(s) at any time to form a joint membership and likewise they may at any time dissolve such joint membership and restore the unipersonnelle status of the Company.

Art. 2. The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, through subsidiaries and/or branches and through permanent or temporary establishments, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose.

It may more specifically use its funds for the creation, the management, the development of a portfolio consisting of any securities and patents, of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, or by option to purchase and any other way whatever of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer exchange or otherwise, develop these businesses and patents, contract loans with or without guarantee, grant to the companies, in which it has direct participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The Company is incorporated under the name of FERTECO EUROPA, S.à r.l.

Art. 4. The Company has its Head Office in the City of Luxembourg.
The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II.- Capital - Shares

Art. 6. The Company's capital is set at thirteen thousand (13,000.-) euros (EUR) represented by five hundred and twenty (520) shares of a par value of twenty-five (25.-) euros (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing at least three quarters of the rights owned by the survivors.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the last three balance sheets of the Company and, in case the company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Titre III.- Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, appointed and revoked by the sole member or, as the case may be, the members.

Managers may vote by letter, telegram, telex, telefax or by any written means.

The manager or managers are appointed for an unlimited duration and they are vested with the broadest powers in the representation of the Company towards third parties.

Special and limited powers may be delegated to one or more agents, whether members or not, in the case of specific matters pre-determined by the manager(s).

Managers or third parties should be able to represent one or more other manager(s) at managers, meetings.

Titre IV.- Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member.

In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting.

Titre V.- Financial year - Balance sheet - Distributions

Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of each year.

Art. 11. Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Titre VII.- General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members shall refer to the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended.

Subscription

All the shares have been entirely subscribed by EMPREENDIMENTOS E PARTICIPAÇÕES TEJUCO S.A., prenamed.

They have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of thirteen thousand (13,000.-) euros (EUR) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2001.

Valuation

For registration purposes the corporate share capital is valued at five hundred twenty-four thousand four hundred and nineteen (524,419.-) Luxembourg francs.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about fifty-five thousand (55,000.-) Luxembourg francs.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1) The following are appointed managers of the Company for an unlimited period:

- Mr Armando Janeiro Amaral, engineer, residing at Rua Américo Luz n° 631, apto. 902, Gutierrezze, Belo Horizonte / MG Brasil;

- Mr Chequer Hanna Bou-Habib, engineer, residing at Rua Palmira n° 274, apto. 202, Serra, Belo Horizonte / MG Brasil;

The Company is validly bound by the joint signature of the two managers.

2) The Company shall have its registered office at L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the Appearer's proxyholder, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EMPREENDIMENTOS E PARTICIPAÇÕES TEJUCO S.A., une société établie et ayant son siège social à Córrego do Feijão, Districte de Piedade do Paraopeba, Município de Brumadinho, M.G., Brésil,

ici représentée par Monsieur Stefan Arts, manager, avec adresse professionnelle à L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Rio de Janeiro (Brésil), le 13 décembre 2001.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La Société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, soit par l'intermédiaire de filiales et/ou de succursales, soit par l'intermédiaire d'établissements permanents ou temporaires, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, emprunter avec ou sans garantie, accorder aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société prend la dénomination de FERTECO EUROPA, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II.- Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à treize mille (13.000,-) euros (EUR), représenté par cinq cent vingt (520) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Art. 7. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la Société conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Les gérants peuvent voter par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre support écrit.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la Société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Les gérants ou des tiers sont autorisés à représenter un ou plusieurs autres gérants lors de réunions des gérants.

Titre IV.- Décisions de l'associé unique - Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI.- Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII.- Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Souscription et libération

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par EMPREENDIMENTOS E PARTICIPAÇÕES TEJUCO S.A., préqualifiée.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de treize mille (13.000,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2001.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à cinq cent vingt-quatre mille quatre cent dix-neuf (524.419,-) francs luxembourgeois.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cinquante-cinq mille (55.000,-) francs luxembourgeois.

Résolutions

Et à l'instant l'associé unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Armando Janeiro Amaral, ingénieur, demeurant à rue Américo Luz n° 631, apto. 902, Gutierrezze, Belo Horizonte / MG Brasil;

- Monsieur Chequer Hanna Bou-Habib, ingénieur, demeurant à rue Palmira n° 274, apto. 202, Serra, Belo Horizonte / MG Brasil;

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1358 Luxembourg, 4, rue Pierre de Coubertin.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Arts, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 12CS, fol. 8, case 4. – Reçu 5.244 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2001.

A. Schwachtgen.

(00708/230/255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

BIJOUTERIE HOFFMANN-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 55.385.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 20 septembre 2001

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix des résolutions suivantes:

L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement en LUF en Euro.

L'assemblée décide de supprimer en conséquence la mention de la valeur nominale des actions.

L'assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à 32.000,- Euro représenté par 1.250 actions sans valeur nominale.»

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00620/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

TIBOON S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5441 Remerschen, 3, Lassrengen.
H. R. Luxemburg B 55.332.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Versammlung vom 14. Dezember 2001

Beschlüsse

Die Verwaltungsratsmitglieder nehmen einstimmig folgende Beschlüsse:

- das aktuelle Stammkapital von LUF in Euro umzuwandeln;

- das Stammkapital um 13,31 Euro zu erhöhen um es von seinem jetzigem Betrag von 30.986,69 Euro auf 31.000,- Euro heraufzusetzen durch Einbringung von freien Rücklagen;

- dementsprechend den Nominalwert der Aktien anzupassen;

- dementsprechend den Absatz 5 der Satzung wie folgt zu ändern:

«Das Gesellschaftskapital beträgt 31.000,- Euro. Es ist eingeteilt in 100 Aktien zu je 310,- Euro»

Zwecks Veröffentlichung erteilt.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00621/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.

COMMUNISIS DATADOC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 37.178.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 14 décembre 2001

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix des résolutions suivantes:

L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement en LUF en Euro.

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de 266,19 Euro pour le porter de son montant actuel de 619.733,81 Euro à 620.000,- Euro par incorporation de réserves libres.

L'assemblée décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

L'assemblée décide d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à 620.000,- Euro représenté par 2.500 actions d'une valeur nominale de 248,- Euro chacune.»

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 87, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(00622/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2002.
